

Séance du 04 Février 2005

Le Conseil Municipal DECIDE

- d'acquérir 3 parcelles de terrain situées au "Pont d'en Haut" d'une contenance totale de 332 m², 2 parcelles de terrain situées au lieu-dit "Le Bourgeal" d'une contenance de 84 m² et une parcelle située à Alloup d'une contenance de 770 m²
- d'accorder une subvention de 1380 € pour l'organisation d'une classe verte aux Carroz.
- d'accorder une subvention aux victimes de la catastrophe en Asie.
- de créer un poste d'agent d'entretien affecté au service technique, à compter du 1er Avril 2005.
- de réaliser des travaux d'enfouissement, de renforcement du réseau d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication à Chamoule
- de lancer les projet de réalisation de collecteur d'eaux usées et eau potable, rue du Pont d'en haut, rue du Vieux Moulin, au lieu-dit "Le Buttex" et sollicite une subvention auprès du SMDEA et de l'Agence de l'Eau pour la réalisation de ces travaux.
- de fixer la participation financière à la création de nouvelles antennes eaux usées à la somme de 3500.00 € sur le tout le territoire de la Commune de Mont-Saxonnex à compter du 1er mars 2005
- de modifier la commission d'appel d'offre comme suit :
 - Titulaires : Jacques MARTINELLI, Philippe BETEND, Frédéric CAULFUTY, Jean-Marc DONAT-MAGNIN
 - Suppléants : Marie Christine COUTON, Marie-France CALLIER, Jean DONAT-MAGNIN, Alain FONGEALLAZ

Le Maire informe :

- la plaquette de présentation des subventions pour l'amélioration de l'habitat est disponible en mairie
- un groupe de travail a été constitué pour élaborer le Plan Communal de Secours
- le délégué Départemental de l'Education Nationale a transmis son rapport annuel de visite de l'école de Pincru
- des réparations faites sur les canalisations d'eau potable suite à des fuites importantes aux Buttex et à la Mouille
- des travaux de modification sur l'éclairage, la pose d'un parafoudre et d'alarme dans les bâtiments communaux.
- la collecte pour le recensement de la population est achevée, les chiffres provisoires dépassent les estimations puisque la commune avoisine 1500 habitants
- M. Grea receveur de la Perception de Bonneville est remplacé par M. RAMPNOUX
- le bulletin municipal est en cours d'achèvement
- la nouvelle brochure de l'Office de Tourisme est imprimée et sera diffusée au printemps (des affiches et cartes postales tirées de la première de couverture sont en vente à l'O.T.)